

Feuille de route "grand âge": les fédérations mifigue mi-raisin

Article 05/06/2018 POLITIQUE NATIONALE, ACTEURS DU SECTEUR

Les fédérations représentant les directeurs, les Ehpad et les services à domicile s'avouent, dans différents communiqués, mitigées après la présentation de la "feuille de route grand âge et autonomie". Elles saluent la prise en compte des enjeux mais déplorent globalement un manque d'ambition sur la question des moyens.

Ce n'est pas l'enthousiasme. La feuille de route dévoilée le 30 mai par la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, avait suscité d'autant d'espoirs des acteurs du vieillissement qu'ils avaient été <u>largement concertés à ce sujet</u>.

Au final, la feuille de route vise à <u>pallier les difficultés des Ehpad</u>, mais aussi à <u>répondre plus globalement</u> au vieillissement de la population.

La Fédération hospitalière de France (FHF) "prend acte", dans un communiqué le 31 mai, "de l'annonce du lancement d'une grande concertation citoyenne pour définir la place de la personne âgée et le modèle d'accompagnement à l'autonomie dans notre société".

Parmi les mesures annoncées, elle retient "l'accélération confirmée de la convergence des dotations soins", "le soutien à l'hébergement temporaire pour fluidifier les parcours", "le déploiement de la télémédecine" et "le renforcement des équipes mobiles de gériatrie".

"Les besoins sont importants, l'action est urgente; les premières annonces n'y répondent que partiellement", estime-t-elle.

Lors du "débat public et citoyen" pour préparer les années 2025-2030, annoncé par Agnès Buzyn, la fédération publique préconisera notamment "la nécessaire évolution du pilotage du secteur médicosocial". Elle "exige" que "les réponses apportées par le gouvernement soient à la hauteur de ces enjeux hautement complexes pour les années à venir".

De son côté, la **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Fehap)** dépeint, dans son communiqué également diffusé le 31 mai, "des annonces en demi-teinte".

Elle estime que les mesures Ehpad pour 2018 "permettent de mobiliser plus rapidement les promesses de moyens nées de la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) et de la dernière loi de financement de la sécurité sociale", mais "ne portent en rien création réelle de nouvelles ressources pour les établissements et n'ont pas répondu aux attentes fortes des acteurs et professionnels du secteur, portant sur la transformation d'un modèle de société au bénéfice de l'inclusion des personnes fragiles".

La Fehap reste par ailleurs "vigilante sur les modalités de mise en oeuvre de ces mesures budgétaires, sur les travaux à ouvrir concernant le reste à charge des personnes et de leurs aidants, sur l'aide sociale à l'hébergement et sur la simplification administrative".

Même réserve prudente du **Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)**, qui "sera attentif à l'application concrète des mesures annoncées".

Citée dans le communiqué daté du 30 mai, la déléguée générale du Synerpa, Florence Arnaiz-Maumé, "note l'engagement confirmé du ministère pour relever le défi du vieillissement".

Le syndicat sera "attentif quant à l'application des mesures concernant les services d'aide et de soins à domicile".

Florence Arnaiz-Maumé prévient que "si la généralisation des infirmières de nuit en Ehpad est intéressante, l'accompagnement dans la journée par les aides-soignantes constitue également un enjeu majeur pour tout le secteur".

La conférence des directeurs d'établissements pour personnes âgées et handicapées (CNDEPAH), avertit quant à elle, dans un communiqué du 31 mai, que "si la présence d'infirmiers la nuit peut se révéler [...] une solution participant à diminuer des hospitalisations évitables et à améliorer la qualité d'accompagnement des résidents, celle-ci ne constitue pas l'urgence actuelle pour les Ehpad. En effet, les professionnels ont besoin de plus de temps pour les repas, la toilette, l'aide au quotidien, la vie sociale, la mise en place de véritables soins relationnels à destination de personnes âgées accueillies de plus en plus dépendantes."

Pas encore de "refondation du modèle"

De son côté, la **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** "salue les avancées à court terme mais reste sur sa faim sur les réformes à long terme", dans un communiqué diffusé le 31 mai.

Elle "salue l'accélération de la mise en place de la norme de financement des soins en établissement", "la pause dans la convergence" tarifaire, ainsi que "les infirmières de nuit, la télémédecine ou encore la meilleure prise en compte de la prévention dans les établissements".

Mais à la suite des concertations sur la feuille de route, la fédération avoue avoir "d'autres attentes de réforme structurelle du secteur". Elle se déclare "déçue" que "la question de la refondation du modèle des maisons de retraite" soit reportée "à une réflexion ultérieure". Elle regrette aussi "une vision qui reste très sanitaire".

La Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), elle, "se satisfait", dans un communiqué diffusé le 31 mai, de ce "que l'Etat se saisisse enfin de l'enjeu considérable d'améliorer l'accompagnement du vieillissement". Mais elle "regrette le manque d'ambition des annonces".

"S'il est heureux de voir que de premiers jalons ont été posés, trop de mesures restent au stade de grands principes -sans chiffrage- et d'autres étaient déjà prévues", regrette-t-elle.

L'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) "se retrouve" aussi "globalement dans les objectifs et les ambitions", mais "pointe une insuffisance de moyens au regard des enjeux du vieillissement".

Parmi ses griefs, "la question du reste à charge des personnes n'est pas évoquée", ni "la problématique liée au manque de professionnels de santé dans un grand nombre de territoires, qui met aujourd'hui en péril l'accompagnement des personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement".

Cela dit, "sur le plan de la méthode, l'Uniopss approuve l'objectif d'aboutir à des propositions concrètes dès 2019, s'appuyant sur une concertation à la fois nationale et territoriale".

La seule organisation à applaudir sans réserve la feuille de route est **l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas)**. Dans un communiqué diffusé le 1er juin, elle salue l'approche d'Agnès Buzyn "conjuguant mesures immédiates et réflexion de fond sur les enjeux du vieillissement".

Elle "se réjouit des engagements de la ministre à ce qu'il n'y ait aucune baisse des dotations des Ehpad publics et souligne l'attention nécessaire portée aux personnels".

"Du fait de l'actualité récente", il lui "semble naturel que les Ehpad soient davantage cités dans le plan", mais néanmoins, elle "se félicite" que la ministre "ait également évoqué l'aide à domicile".

Les acteurs du domicile et les syndicats sévères

Cet avis n'est pas partagé par les acteurs du domicile, au contraire sévères à l'égard des mesures annoncées. Dans un communiqué commun diffusé le 31 mai, les quatre fédérations associatives **Adessadomicile, ADMR, Fnaafp/CSF et UNA, associées à l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)**, se déclarent "toujours en attente d'une vraie réforme du financement de l'aide à l'autonomie, qui puisse répondre -et de manière pérenne- aux enjeux du secteur".

Elles signalent qu''une seule mesure immédiate [...] concerne l'aide à domicile", celle qui consiste "à prévoir un financement de 100 millions d'euros sur deux ans (2019-2020).

Non seulement "cette somme n'est pas à la hauteur des enjeux du soutien à domicile des personnes âgées", mais en plus, "elle correspond au financement que la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS 2018) a soustrait au secteur du domicile pour le transférer aux établissements", assurent-elles. "Ainsi, le gouvernement a supprimé de façon permanente 100 millions d'euros pour le domicile en 2018 pour n'en rendre que la moitié sur deux ans", déplorent-elles.

Du côté des représentants de salariés, **l'intersyndicale** réunie en conférence de presse le 1er juin <u>a</u> <u>maintenu ses revendications</u> malgré les annonces d'Agnès Buzyn.

Le Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI) CFE-CGC estime, lui, qu'avec 10 millions d'euros par an pour l'astreinte infirmière la nuit en Ehpad, "on ne peut recruter que 280 infirmières pour exercer la nuit dans les 7.500 Ehpad! Derrière le slogan, les moyens ne suivent pas."

"C'est d'autant plus incompréhensible que cette mesure s'autofinance par le moindre recours aux urgences et à l'hospitalisation!", critique-t-il.

Plus globalement, sur les mesures concernant les Ehpad, il juge que "les montants proposés ne sont pas à la hauteur des enjeux".

vl/nc/cbe/nc

Valérie Lespez